

HONORAIRES D'AGENCE

(T.V.A. incluse)



(Barème valable à compter du 1 octobre 2020)

Commission d'agence TTC* à la charge du Mandant

(% Appliqué sur le prix net vendeur)

<i>PRIX DE VENTE</i>	<i>HONORAIRES TTC</i>
De 1€ à 100 000 €	5000€ + 4 % du Prix net Vendeur
de 100 001 € à 150 000 €	5000€ + 4 % du Prix net Vendeur
de 150 001 € à 200 000 €	5000€ + 4 % du Prix net Vendeur
de 200 001€ à 250 000 €	5000€ + 4 % du Prix net Vendeur
de 250 001 € à 300 000 €	5000€ + 4 % du Prix net Vendeur
de 300 001 € à 350 000 €	5000€ + 4 % du Prix net Vendeur
A partir de 350 001 €	5000€ + 5 % du Prix net Vendeur

Honoraires de rédaction d'acte (compromis de vente) et gestion du dossier à la charge de l'acquéreur : 490€ TTC** mentionné sur le mandat de vente.

* : TVA au taux de 20 %.

** : non remboursable après la signature du compromis de vente.